

## Commune de HAUTEFEUILLE

### AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le Maire de HAUTEFEUILLE, par arrêté municipal du 29 mai 2017, a décidé de mettre à l'enquête publique les dispositions du projet de plan local d'urbanisme.

Les pièces du dossier, ainsi qu'un registre d'enquête, seront déposés en mairie de HAUTEFEUILLE pendant 31 jours consécutifs, du samedi 17 juin 2017 au lundi 17 juillet 2017 inclus.

Monsieur Jackie TONUS, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'Etat retraité, a été désigné en qualité de Commissaire Enquêteur par Madame la Présidente du Tribunal Administratif de Melun.

Les observations et propositions du public pourront être consignées sur le registre ou adressées par courrier en mairie au Commissaire Enquêteur. Elles pourront aussi être adressées à l'adresse courriel suivante : [enquete.plu.hautefeuille@laposte.net](mailto:enquete.plu.hautefeuille@laposte.net).

Seules les observations et propositions reçues pendant le délai de l'enquête, et au plus tard le lundi 17 juillet 2017 à 17 h 00 seront prises en compte.

Le dossier comportant notamment les informations environnementales et la note d'information relative à l'absence d'observation de la Mission Régionale d'Autorité environnementale d'Île-de-France sur le projet de plan local d'urbanisme, sera consultable pendant toute la durée de l'enquête, aux jours et heures d'ouverture habituels de la Mairie, au format papier et sur un poste informatique dédié à cette enquête, ainsi que sur le site Internet de la Mairie - <http://www.hautefeuille.fr/PLU/> - lequel sera accessible 24h/24, 7j/7 pendant toute la durée de l'enquête.

Le Commissaire Enquêteur recevra le public en mairie les :

- samedi 17 juin 2017 de 09 heures à 12 heures,
- samedi 1<sup>er</sup> juillet 2017 de 10 heures à 12 heures,
- lundi 17 juillet 2017 de 14 heures à 17 heures.

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du Commissaire Enquêteur pourront être consultés en mairie de HAUTEFEUILLE, sur support papier, ainsi que sur le site Internet de l'enquête, pendant un an suivant la clôture de l'enquête publique.

Le conseil municipal se réunira ensuite pour valider les rectifications éventuelles et approuver le plan local d'urbanisme.

Les informations relatives au plan local d'urbanisme pourront être demandées auprès du Maire de HAUTEFEUILLE, responsable de l'étude.

Le dossier d'enquête est communicable à toute personne sur demande auprès du Maire de HAUTEFEUILLE, et à ses frais.